



REPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE DU BURUNDI
CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL EN SCIENCES DE LA NUTRITION (EANSI)
EANSI a été créé par le décret n°100/018 du 28 février 2018

COMMUNIQUE RELATIF A L'AFFICHAGE DES LISTES PROVISOIRES DES CANDIDATS PRESELECTIONNES POUR LA 4^{ème} COHORTE DE MASTER A L'EANSI

Subsidiairement au communiqué du 30 janvier 2026 de la Direction de l'Université du Burundi, la Coordination du Centre d'Excellence régional en Sciences de la Nutrition (East African Nutritional Sciences Institute) « EANSI » porte à la connaissance du public et plus particulièrement aux candidats qui ont postulé pour passer le concours d'entrée aux programmes de Master dudit Centre, que les listes provisoire des candidats retenus sont affichées aux valves du Campus Mutanga ex FACAGRO où se trouvent les auditoires dudit Centre à partir de ce jeudi, le 18 février 2026.

Les mêmes listes peuvent être consultées sur le *site web* :
www.eansi.ub.edu.bi

Les recours sont recevables du 18 au 20 février 2026 et le chronogramme des activités qui restent est annexe au présent communiqué.

Fait à Bujumbura, le 18/02/2026

Le Directeur de l'EANSI,

Pr. Mélance NTUNZWENIMANA

